



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 73424

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer quels financements seront effectivement mis en oeuvre pour le fonds d'investissement pour l'accueil de la petite enfance qui devait être doté de 1,5 milliard de francs. En effet, à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 18 décembre 2001 annulant l'article 68 destiné à assurer le financement de cette mesure, il avait été annoncé qu'une solution serait proposée pour le 31 janvier. Or, sauf erreur, à ce jour aucun dispositif concret n'a été mis en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73424

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1039